



Association des archivistes du Québec

Québec, le 21 février 2005,

Office de consultation publique de Montréal
Secrétaire général
1550, rue Metcalfe
14^e étage
Montréal (Québec)
H3A 1X6

Madame, Monsieur,

Sans réagir par dépôt formel d'un mémoire, l'Association des archivistes du Québec souhaite vous faire part des quelques commentaires suivants concernant la proposition de *Politique de développement culturel pour la Ville de Montréal*.

Ainsi, autant l'Association était satisfaite de la place des archives et de l'archiviste dans le projet de Politique du patrimoine, autant elle est quelque peu perplexe sur la reconnaissance des centres d'archives, qu'ils soient publics ou privés, comme des lieux de diffusion de la culture au même titre que le sont les bibliothèques et les musées dans cette proposition de politique de développement culturel.

Il est vrai que le patrimoine trouve place dans cette proposition en étant intégré aux valeurs « qui marquent l'histoire de Montréal, qui caractérisent les modes de vie montréalais [...] », et en étant mentionné dans l'état de lieux. Mais, avec étonnement, les centres d'archives ne sont identifiés ni parmi les partenaires ni comme lieu de culture au même titre que les bibliothèques et les musées.

Comment alors ne pas réagir à la teneur du passage suivant : « La population montréalaise peut compter sur de nombreux musées, centres d'exposition et d'interprétation, qui sont autant d'outils privilégiés de contact avec les grands courants de la culture, du savoir et du patrimoine ». Là encore, aucune mention des centres d'archives.

Dans la même foulée, il semble que l'on ne reconnaisse pas aux documents d'archives leur rôle de témoin et de « contributeur » de la diversité culturelle et ethnique de Montréal. De même, on passe sous silence l'apport aux arts de la scène des fonds d'archives de compagnies ou de troupes de théâtre ainsi que le fonds Claude Jutra au cinéma, pour ne citer que quelques exemples.

Les auteurs auraient pu s'amender dans la partie consacrée au projet du Réseau Patrimoine Montréal (RPM). Ils y reconnaissent les principaux acteurs qui assurent la diffusion du patrimoine montréalais : « équipements municipaux, musées, sociétés d'histoire, organisateurs d'événements thématiques, animateurs de lieux patrimoniaux et centres d'interprétation, guides de visites patrimoniales, et autres ». Ils y précisent aussi l'engagement de la Ville de Montréal concernant la mise en œuvre de ce Réseau « dont le principal mandat sera de faire connaître les intervenants en patrimoine et de promouvoir leurs activités [...]. Nous en déduisons que les centres d'archives se retrouvent malheureusement dans cet « et autres »?

L'Association des archivistes du Québec croit à l'importance de ce réseau qui favorisera le regroupement de **tous les intervenants en patrimoine** autour d'objectifs communs de conservation et de diffusion. Elle l'a exprimé clairement dans son mémoire sur le projet de Politique du patrimoine de la Ville de Montréal; pareille perspective se retrouvait également dans le mémoire présenté par le Groupe d'archivistes de la région de Montréal (GARM).

Toutefois, bien que nous comprenions que le patrimoine fera l'objet d'une politique qui lui est propre, nous aurions apprécié retrouver dans la proposition de Politique de développement culturel – tout aussi importante et vitale que celle sur le patrimoine – la juste reconnaissance des centres d'archives publics et privés de même que celle des archivistes en tant qu'intervenants culturels importants.

Nous espérons que ces quelques commentaires contribueront à l'enrichissement de votre projet de *Politique de développement culturel pour la Ville de Montréal* au même titre que ceux qui vous seront transmis lors des consultations publiques.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Robert Nahuet
Président
Association des archivistes du Québec